

Intervention artistique et culturelle, production de mobilier urbain temporaire sur le Domaine de Corbeville pour l'été 2021

Cahier des Clauses Techniques et Particulières

Territoire de l'établissement public d'aménagement Paris-Saclay



Sommaire

1. Le projet d'aménagement Paris-Saclay	4
1.1 Eléments de contexte	4
1.2 L'avancement des projets d'aménagement	5
1.3 Présentation des acteurs du territoire	6
1.4 L'urbanisme transitoire à Paris-Saclay	7
1.5 Le Domaine de Corbeville	8
2. Le Domaine de Corbeville : une ouverture à l'été 2021	13
2.1 Objet du marché	13
2.2 Périmètre d'intervention	13
2.3 Description des missions	14
2.4 Partenaires et limites de prestations	17
2.5 Durée et calendrier de la mission	18
2.6 Calendrier prévisionnel de la consultation	18
Annexes	18
Annexe 1 : Planche de photographies du Domaine de Corbeville (date : décembre 2020	18
Annexe 2 : Plan de barriérage / plan d'occupation	18
Annexe 3 : Photo de la ZAC de Corbeville (2020 – avant la finalisation de la démolition)	18
Annexe 4 : Plan masse de la ZAC de Corbeville (version 2020 et non définitive, donnée à titre indicatif)	18

1. Le projet d'aménagement Paris-Saclay

1.1 Eléments de contexte

La loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a permis le lancement de deux grands projets : d'une part, le développement d'un réseau de transport en commun à grande échelle grâce à la Société du Grand Paris (SGP), d'autre part la création de l'Etablissement Public Paris-Saclay, devenu Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) le 1 janvier 2016.

Avec une place majeure dans la géographie économique régionale, le territoire couvre un ensemble de 35 000 hectares, soit trois fois et demie la surface de Paris intra-muros. Situé au Sud de la métropole parisienne, il rassemble 3 intercommunalités, les communautés d'agglomération de Paris-Saclay en Essonne, de Versailles Grand Parc et de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans les Yvelines. Il représente un bassin de vie de 650 000 habitants et plus de 370 000 emplois, dont 35 000 emplois R&D. Paris-Saclay est ainsi la troisième zone de concentration de cadres supérieurs en France.

Le plateau de Saclay est également connu pour la qualité de ses terres agricoles. Il constitue l'un des principaux plateaux agricoles aux environs de Paris cultivés par des exploitants agricoles innovants pour la plupart engagés dans des dynamiques de diversification à la demande des habitants et salariés. L'engagement des pouvoirs publics a permis de préserver ces terres au travers de la délimitation de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière qui bénéficie d'un niveau de protection inédit en France. (ZPNAF).

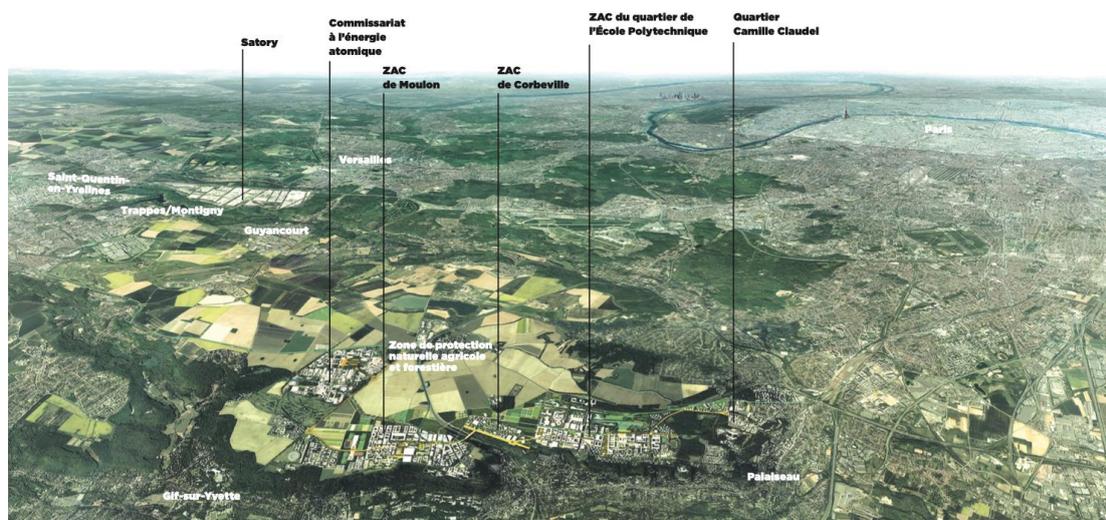
Les enjeux du projet Paris-Saclay sont complexes : il s'agit d'insérer un nouveau programme dense et mixte, sur plusieurs sites, en préservant l'agriculture, le paysage et le délicat équilibre environnemental. Cela passera notamment par le lien entre vallée et plateau et avec la métropole. Ces secteurs de projets dynamiseront l'innovation et la recherche, et à travers ces domaines, l'économie du territoire.

Avec ses deux pôles académiques (l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris), ses grands organismes de recherche publics et privés et ses pôles de compétitivité, Paris-Saclay constitue le deuxième pôle de recherche français après Paris-Centre : il regroupe, selon les disciplines, entre 13 et 18 % de la recherche publique française. Il dispose aussi de possibilités de développement en matière d'ingénierie et de grandes plates-formes scientifiques (ex : NeuroSpin, Synchrotron SOLEIL) que la métropole ne peut accueillir pour des raisons évidentes de contraintes d'espace.

Paris-Saclay est aussi, plus généralement, un pôle majeur d'activités industrielles à forte intensité en main d'œuvre très qualifiée. Les industriels ne s'y sont pas trompés et sont venus implanter des centres de R&D et des universités d'entreprises à proximité immédiate de cette puissance scientifique. 18 % de la R&D privée française est aujourd'hui installée à Paris-Saclay.

L'enjeu du projet de Paris-Saclay n'est pas seulement celui de la masse critique et de la pluridisciplinarité académique. Il est aussi celui du passage au modèle de l'innovation ouverte, qui vient entériner l'idée que les nouveaux produits et nouveaux services ne naîtront pas en suivant un traditionnel schéma linéaire, mais s'inventeront dans la coopération et les collaborations, en confrontant des visions multiples. Des collaborations nouvelles se nouent entre des acteurs académiques et économiques, avec la multiplication de liens croisés entre start-ups, grandes entreprises et PME.

Le projet d'aménagement Paris-Saclay



1.2 L'avancement des projets d'aménagement

Deux grandes zones de projet sont en développement sur le plateau ou à sa lisière immédiate : le Campus urbain, au sud du plateau, qui est le plus grand de ce type en Europe aujourd'hui ; le pôle des mobilités du futur à Versailles Satory et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le Campus urbain se déploie entre l'École Polytechnique à l'Est et le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) à l'Ouest. Sa dynamique s'étend au campus de l'Université Paris-Saclay dans la vallée. Il s'agit du projet le plus avancé en termes d'aménagement au sein de l'OIN Paris-Saclay.

À cet endroit, l'EPA Paris-Saclay est en charge de l'aménagement de trois zones d'aménagement concerté (ZAC) :

- **Le quartier de Moulon (Gif-sur-Yvette, Orsay et Saint-Aubin) :**
Aujourd'hui, sont comptés environ 11 000 habitants + employés/étudiants au sein du quartier. Avec les développements prévus, ils seront environ 29 000 en 2024.
- **Le quartier de l'École polytechnique (Palaiseau et Saclay)**
Aujourd'hui, sont comptés environ 10 500 usagers + employés/étudiants au sein du quartier. Avec les développements déjà en cours, ils seront environ 21 000 en 2024.
- **Le quartier de Corbeville (Orsay et Saclay)**
Le quartier de Corbeville est situé entre le quartier de l'école Polytechnique et le quartier de Moulon. L'aménagement est entré pleinement en phase opérationnelle depuis fin 2020 avec le démarrage des premiers travaux publics. Un complexe sportif ouvrira ses portes sur le site dès 2022, et un hôpital, deux résidences étudiantes et des premiers logements familiaux ouvriront en 2024. Sur le département des Yvelines, l'EPA Paris-Saclay prévoit de développer deux sous-pôles d'innovations au droit des futures gares de la ligne 18.
- **Le quartier de Satory (Versailles)**
Le dossier de création de la ZAC Satory Ouest a été adopté le 19 juin 2018. Un programme global prévisionnel porte sur environ 550 000 m² de surface de plancher.

- **Le quartier de Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)**
Ce quartier est le projet de l'EPA le moins avancé opérationnellement. Le potentiel global de développement est évalué au-delà de 300 000 m². L'initiative de la ZAC a été prise le 10 octobre 2019.
- **Le quartier Freyssinet à Trappes et Montigny-le-Bretonneux.**
Le projet prévoit création d'un quartier vivant et animé doté des équipements nécessaires aux logements et aux activités économiques. L'initiative de la ZAC a été prise le 17 octobre 2014.

1.3 Présentation des acteurs du territoire

L'EPA Paris-Saclay

L'EPA Paris-Saclay compte environ 90 collaborateurs répartis au sein des directions suivantes :

- La Direction de l'Aménagement et du Développement Durables (DGADD), en charge du suivi opérationnel des projets d'aménagement en cours ainsi que de la conception de ceux à venir
- La Direction de l'innovation et du développement économique (DIDE), qui s'occupe de sujets transversaux, notamment ceux liés aux problématiques de développement économique et de développement du commerce et de la vie urbaine.
- La Direction de l'Immobilier
- La Direction de la Communication
- Le Secrétariat général

L'EPA est pilote d'un important dispositif d'études visant à couvrir l'ensemble des aspects du projet. Il est ainsi secondé par des équipes de Maîtrise d'œuvre urbaine et des bureaux d'études spécialisés (notamment sur les questions environnementales liées à l'urbanisme, sur les études de mobilités, d'habitat, etc.).

Les acteurs publics

L'EPA travaille en étroite collaboration avec les trois communautés d'agglomération de son territoire d'intervention (Paris-Saclay en Essonne, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc) et les communes directement concernées par les opérations d'aménagement. Par ailleurs, il mène des projets conjointement avec les départements des Yvelines et de l'Essonne et la Région Île-de-France.

L'enseignement et la recherche

Paris-Saclay est un écosystème unique qui comprend des centaines de laboratoires de renommée mondiale (dont notamment le LSCE sur les questions climatiques) et une offre de formation universitaire inégalée en France (Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris).

Les entreprises privées

Paris-Saclay est constellé de pôles d'activités dédiés à la R&D : Inovel Parc à Vélizy-Villacoublay ; Versailles ; SQY Est, SQY Centre-université, et SQY High-tech à Saint-Quentin-en-Yvelines ; Buc-Toussus-Les Loges ; Massy-Wissous-Orly et Courtabœuf aux Ulis, Villeblon-sur-Yvette et Villejust. C'est au sein de ces pôles que se concentrent les sièges sociaux, centres R&D ou centres de design de nombreux grands groupes industriels français et internationaux, principalement dans 5 grandes filières stratégiques : l'efficacité énergétique ; les mobilités du futur ; les TIC ; la santé ; l'aéronautique, la défense et la sécurité.

Les agriculteurs

Une quinzaine d'exploitations agricoles sont en activité sur le plateau de Saclay, aussi bien des exploitations en grandes cultures et en polyculture que des organismes de recherche. De nombreuses exploitations ont fait le pari d'une stratégie territorialisée : « produire, transformer et commercialiser en local », stratégie porteuse d'emplois non délocalisables et de valeur ajoutée pour le territoire.

1.4 L'urbanisme transitoire à Paris-Saclay

L'Esprit de Paris Saclay Version Bêta, Ouvert pendant les travaux !

L'urbanisme transitoire fait particulièrement sens au regard de la taille et de la durée du projet urbain qu'est Paris-Saclay. Cette démarche est lancée dans l'objectif d'offrir une approche plus souple et plus sensible aux usagers et d'impulser des effets immédiats qui, eux, peuvent être durables. Elle s'inscrit dans un « urbanisme du présent » où les actions de court terme permettent une forme d'incubation assurant un futur morceau de ville « vivant » dès sa livraison, et permettant des formes d'expérimentations.

Convaincu de la pertinence de ce nouveau positionnement d'acteur ensemblier d'un territoire, avec un rôle de mise en usages des lieux créés, l'EPA Paris Saclay a décidé de se doter d'une stratégie d'urbanisme transitoire à l'échelle de l'opération d'intérêt national et a désigné en juin 2019 un groupement d'AMO emmené par Le Sens de la Ville, aux côtés de Julien Beller architecte, Scoping bureau d'études et Ginkgo Avocats pour élaborer et accompagner la mise en œuvre de cette stratégie.

À l'issue d'un temps de prise de connaissance des enjeux propres à chaque territoire de projets de l'EPA Paris-Saclay pour le déploiement d'actions transitoires, d'un diagnostic des besoins des usagers et de définition des enjeux pour l'aménageur et les collectivités, Le Sens de la Ville a élaboré une feuille de route qui décline, dans le temps et selon les projets d'aménagement, des démarches alliant des occupations de bâtiments et/ou des actions sur l'espace public.

Paris-Saclay Version Bêta regroupe l'ensemble de ces démarches qui renouvellent l'action de l'aménageur et contribuent à renforcer son lien à l'usager. Elles reposent sur trois piliers qui expriment les ambitions de l'EPA Paris-Saclay au travers de la mise en œuvre de cette démarche et donnent le ton des actions à déployer :

- Liberté de faire : offrir des lieux d'expérimentation ;
- Faire ensemble : des projets pour construire le collectif ;
- Faire pour essayer : des projets prototypes d'actions pérennes.

Paris-Saclay Version Bêta est enfin un label qui rassemble l'ensemble des actions et contribue, par une communication unifiée, à les rendre lisibles.

Des actions déjà menées

Avant de se lancer dans l'élaboration d'une stratégie d'urbanisme transitoire en tant que telle, l'EPA Paris-Saclay avait déjà lancé des actions qui se trouvent aujourd'hui rassemblées dans la démarche Version Bêta, pour celles qui sont encore d'actualité :

- En 2018, l'EPA Paris-Saclay a signé avec des exploitants une COP pour la gestion et l'exploitation du bâtiment Point F sur la ZAC de Moulon. En 2019, faisant le constat d'une inadéquation entre l'offre proposée et les besoins du quartier, l'EPA et l'exploitant ont décidé d'un commun accord de cesser l'exploitation du projet alors dénommé « Yvette ».
- De 2014 à 2019, l'EPA a impulsé et exploité le Proto 204, un fablab installé dans l'université Paris-Saclay à Bures-sur-Yvette, dans la vallée.
- Depuis 2018, l'EPA a installé plusieurs foodtrucks sur les ZAC de Moulon et du Quartier de

- l'École polytechnique. Une offre de foodtrucks sera également déployée à Versailles Satory.
- Sur la ZAC Satory à Versailles, une pépinière de plantes sauvages locales est en cours de création par la structure Parciflore. Cette démarche a reçu le soutien de l'AMI « urbanisme transitoire » de la Région Île-de-France.

1.5 Le Domaine de Corbeville

Présentation du Domaine

Le Domaine de Corbeville est situé sur la commune d'Orsay, en bordure sud du Plateau de Saclay, en promontoire du coteau et boisement de la Troche.

Edifié en 1520 comme résidence de plaisance, le château de Corbeville fut d'abord un lieu de résidence, différents propriétaires s'y succèdent. Au 17^{ème} siècle, il fut un lieu important de la mouvance janséniste, proche de l'abbaye voisine de Port Royal. Au 18^{ème} siècle, il est agrandi et acquis par le baron et la baronne de Schömburg. Cette dernière aménage et s'implique fortement dans le développement et la gestion du domaine, agrandissant et embellissant le parc, ses arbres fruitiers ainsi que sa châtaigneraie. Le domaine passe de mains en mains aux 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle. Il devient ponctuellement une maison d'enfants de 1945 à 1948 gérée par l'association de l'Œuvre de Secours aux Enfants qui recueille des enfants de confession juive dont les parents ont été déportés. C'est au tournant du siècle que le domaine de Corbeville mute et acquiert sa vocation scientifique : à partir de 1956, après avoir racheté le domaine, la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil (CSF), qui deviendra Thomson-CSF puis Thalès, transforme le domaine en un centre de recherche scientifique dont l'activité perdure jusqu'en 2009. Thalès remanie fortement le site, construisant des bâtiments sur l'ancien domaine au fil des décennies et installe même des bureaux dans le Château ainsi transformé en siège social. Au début des années 2000, Thalès libère le site qui devient une gigantesque friche.

Le site est un écrin de verdure, refuge pour la biodiversité. L'ancienne châtaigneraie de la baronne Le site est un écrin de verdure, refuge pour la biodiversité. L'ancienne châtaigneraie de la baronne de Schömburg subsiste encore et les cavités de ses arbres sont un abri pour plusieurs espèces de chiroptères.

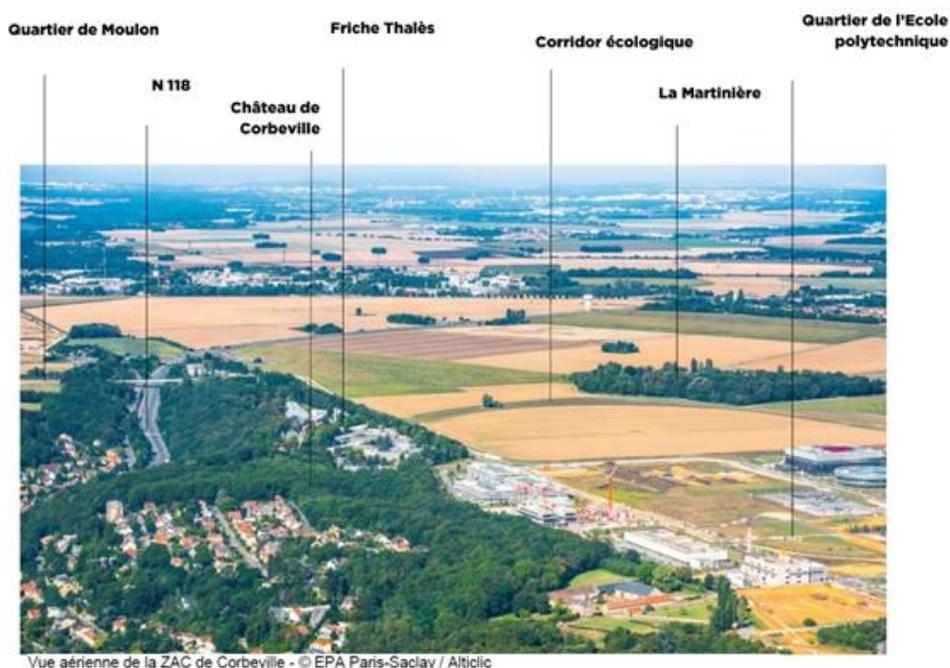
Si aujourd'hui les bureaux de Thalès qui ne présentaient pas d'intérêt patrimonial sont en grande partie démolis, le Château et ses anciennes écuries sont conservés et une attention toute particulière est portée à la mise en valeur du patrimoine et au cadre paysager du site.

Dans le projet de Corbeville, **l'ancienne friche redevient le domaine de Corbeville**. En effet, les lieux ont été fermés au public pendant plusieurs décennies. Bien que le destin de dizaines d'orcéens y ayant travaillé soit lié à Thalès, le Domaine est relativement méconnu et a totalement disparu de la "carte mentale" des habitants des alentours en tant que lieu de destination. Pourtant, le Domaine de Corbeville est à proximité immédiate de l'ancienne carrière de la Troche, aujourd'hui site d'escalade et de pique-nique. Il est également proche de plusieurs quartiers orcéens (la Troche, le Guichet) et relié à la Vallée par différents chemins piétons (le chemin rural, le chemin du Guichet, le chemin de Corbeville...) qui vont être réouverts, en retirant la clôture qui avait été installée par Thalès, et faire l'objet d'aménagements. Le Domaine est un lieu à fort patrimoine bâti, environnemental et paysager, qui va progressivement rouvrir au public, participera à l'intensification des liaisons entre le Plateau et la Vallée et sera un nouveau lieu de loisir pour les habitants et usagers du territoire.

La ZAC de Corbeville, maillon central dans l'aménagement du campus urbain

La ZAC de Corbeville se situe entre les deux quartiers existants de Moulon et de l'Ecole polytechnique. Elle est pour cette raison identifiée de longue date comme le troisième quartier en devenir, au cœur du Campus urbain et entre aujourd'hui en phase opérationnelle.

Elle s'étend sur 94 hectares et est délimitée par le domaine de la Martinière et des terrains agricoles, au nord, et par le coteau boisé au sud, qui relie le secteur au quartier orcéen du Guichet. A l'est, la ZAC se prolonge vers le quartier de l'Ecole polytechnique sur la commune de Palaiseau, mitoyenne des bâtiments d'AgroParis-Tech – INRAE, Nano-Innov-CEA et l'IRT System X. A l'ouest, le périmètre d'aménagement s'arrête à l'échangeur routier dit *de Corbeville* à l'interface avec le quartier de Moulon. L'échangeur fait l'objet d'un projet de réaménagement de l'infrastructure. La plaine de Corbeville et les terres du Petit Saclay sont historiquement un espace à usage agricole.

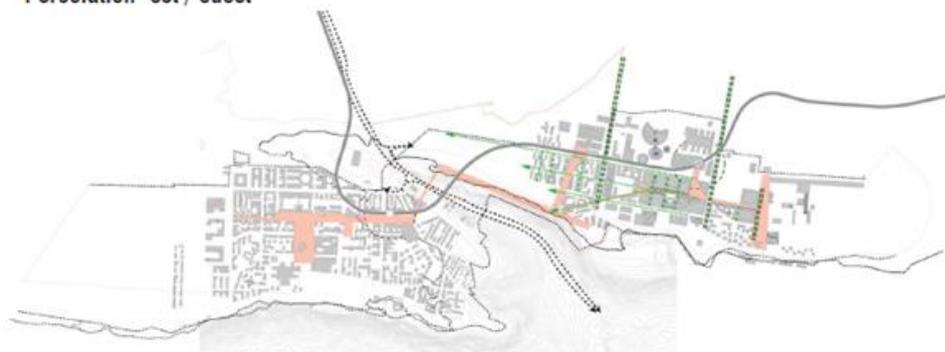


Véritable « pierre angulaire », la ZAC de Corbeville réalise une jonction entre l'est et l'ouest du campus urbain et répond au défi ancien de la connexion entre le plateau et le tissu urbain historique de la vallée. Il fait coexister deux logiques : **de plateau à plateau**, Corbeville est un trait d'union, **et de plateau à vallée**, Corbeville en promontoire est une opportunité pour relier le nord et le sud. Ces deux logiques sont au fondement du projet qui doit en tirer parti et les renforcer, tant en termes de programmation que d'identité paysagère.

"Percolation" nord / sud



"Percolation" est / ouest



Dans sa programmation, la ZAC de Corbeville s'inscrit en cohérence avec l'ensemble du campus urbain, en accueillant une **grande mixité de programmes pour constituer un lieu vivant**, avec des logements familiaux, des équipements publics de proximité, des commerces et des logements étudiants pour répondre au besoin croissant.

Elle comprend **414 000 m²** de surface plancher (SPC) dont :

- 41% soit **172 000 m²** SPC de logements familiaux et étudiants
- 30% soit **123 000 m²** SPC de développement économique et d'accueil d'activités
- 18% soit **74 000 m²** SPC d'équipements publics, techniques et exceptionnels, commerces, services, dont un nouvel hôpital de 45 000 m² SPC, une nouvelle caserne de pompiers ou encore un complexe sportif universitaire, le château de Corbeville rénové.
- 11% soit **45 000 m²** SPC d'enseignement supérieur et recherche.

4 secteurs ont été définis dans le plan-guide. Chacun est doté d'une coloration spécifique, en fonction de son environnement et de ses atouts.

1. **Le secteur Cœur de quartier** : secteur central, très bien desservi, il accueille la polarité commerciale du quartier et concentre les flux. Il accueille des étudiants, des familles et des activités économiques.
2. **Le secteur Terrasse** : il bénéficie d'un environnement naturel de grande qualité, en très grande proximité avec le coteau boisé, au sud, et le futur parc de Corbeville, à l'ouest. C'est le secteur sur lequel se situe le Domaine de Corbeville.
3. **Le secteur Hôpital** : situé au nord de la ZAC il est structuré par la présence du futur hôpital Paris-Saclay et par le Complexe sportif universitaire de l'Université Paris-Saclay.
4. **Le secteur Ouest** : il bénéficie de la forte proximité avec la future gare de métro de Moulon. Il sera le dernier secteur à entrer en phase opérationnelle.

La requalification du domaine de Corbeville : un projet urbain et paysager

La reconversion de l'ancienne friche Thalès s'articule autour de trois espaces distincts.

- A l'est, le secteur résidentiel Terrasse. Celui-ci accueillera plus de 450 logements familiaux, une crèche et une école. Il se distingue par la très grande qualité paysagère qu'il offrira à ses habitants. Situés en promontoire, les logements bénéficieront de vues privilégiées sur le coteau, la Châtaigneraie et le parc. Les équipements publics qu'il accueillera rayonneront à l'échelle du quartier grâce à leurs formes urbaines ainsi qu'à leur programmation : les salles de l'école pourront être utilisées par des associations du quartier hors des temps scolaires. De plus, le secteur Terrasse comportera des espaces verts et perméables généreux, avec la création de noues qui permettront de gérer les eaux pluviales à ciel ouvert.
- Sur la partie ouest du site sera créé le parc de Corbeville, de plus de six hectares, qui a vocation à devenir un lieu de destination. Il sera en lien avec l'épaisseur boisée du coteau classé, et en surplomb de la vallée. Grâce à son emplacement le parc pourrait devenir un lieu de convivialité, de rencontres et d'usages pour les futurs habitants du quartier mais aussi pour les habitants de la vallée.
- Entre ces deux espaces, renaturé et urbanisé, se trouve le château et le futur cours de Corbeville, axe et espace public majeur du futur quartier, qui reliera l'hôpital au nord au château, au sud. Ainsi l'espace château et son parvis remplissent une fonction de porte d'entrée vers le parc de Corbeville. Le projet d'intervention culturelle et artistique qui fait l'objet du présent marché préfigure sa vocation de lieu de destination.



Le Domaine de Corbeville est un lieu d'intérêt faunistique et floristique qui sera mis en valeur dans le cadre de la présente mission.

Occupation temporaire du Château

Dans le cadre de sa stratégie d'urbanisme transitoire Paris-Saclay version Bêta, l'EPA Paris-Saclay souhaite mettre à disposition d'un porteur de projet le Château de Corbeville. Des travaux de réhabilitation légère (curage, désamiantage et remise en état d'usage) sont d'ores et déjà lancés afin de permettre l'installation d'un porteur de projet, à horizon premier semestre 2022.

Différentes pistes programmatiques pourraient être testées :

- À l'aune du diagnostic à l'échelle du Campus urbain réalisé en 2019, a été mis en avant le besoin de lieux de travail tels que des salles de réunion, de séminaire ou un lieu de coworking, pouvant avoir une vocation notamment universitaire.
- La vocation future du domaine de Corbeville pourrait être préfigurée par une occupation à dominante culturelle ou artistique.
- Enfin, la configuration des lieux, leur aspect patrimonial et atypique et la volonté de développer le loisir et le tourisme sur le Plateau suggèrent un lieu de résidence de courts séjours.

Le choix du processus de sélection de l'occupant est en cours et pourrait déboucher sur le lancement d'un appel à projet pour l'exploitation du Château.

L'intervention artistique et culturelle, et la production de mobilier temporaire qui font l'objet du présent marché contribueront naturellement à la mise en valeur du Château.



Le Château de Corbeville, en cours de réhabilitation pour y accueillir à l'automne 2021 un porteur de projet.

2. Le Domaine de Corbeville : une ouverture à l'été 2021

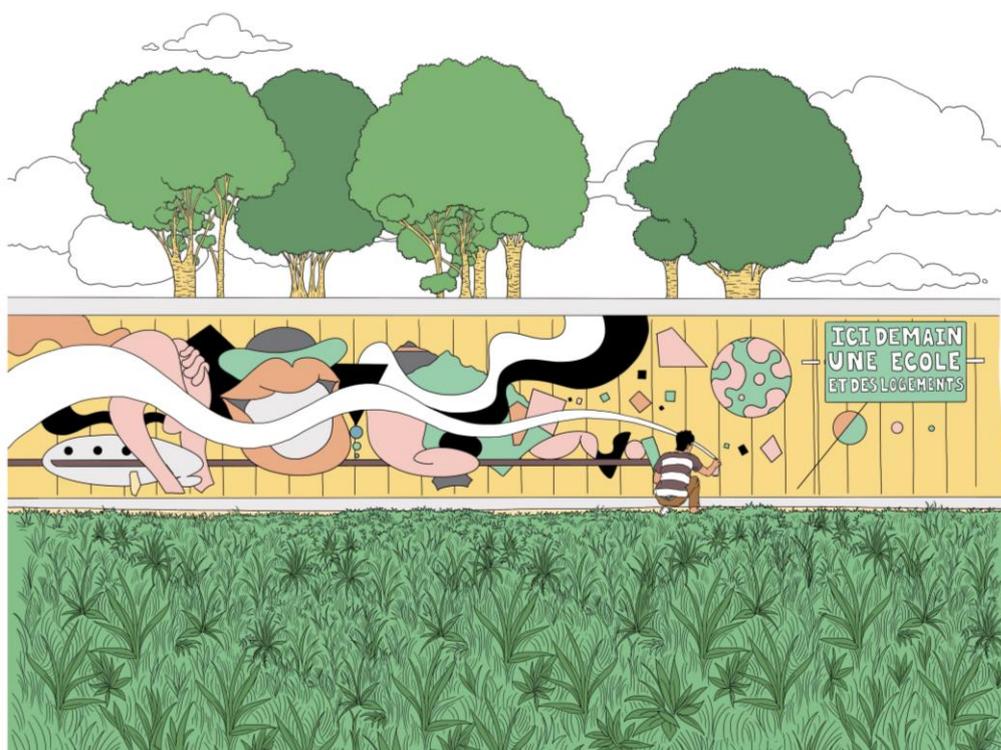
2.1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation d'une intervention artistique et culturelle de mise en valeur temporaire de l'espace public, et la production de mobilier urbain temporaire sur le Domaine de Corbeville pour l'été 2021.

2.2 Périmètre d'intervention

Les actions prendront place dans un périmètre spécifique et sécurisé sur le Domaine de Corbeville, détaillé sur le plan en annexe 3. Ce périmètre représente environ 5 800 m².

Les interventions artistiques pourront être réalisées en tout lieu à l'intérieur du périmètre.



Intervention artistique sur les palissades de chantier

Quelques "supports" privilégiés ont été identifiés :

- La façade de la longère (ancien corps de ferme) fera l'objet d'un accrochage ou d'une intervention (sans dégradation structurelle de la pierre de façade)
- Les palissades et clôtures de chantiers de l'ex-emprise de bureaux démolis et de l'ancien Restaurant Inter-Entreprises qui se déploient tout autour du périmètre à activer pour l'été 2021. A titre indicatif, la longueur des palissades identifiées devant faire l'objet d'interventions est d'environ 350 mètres linéaires. Néanmoins, il s'agira d'intervenir par « touches » et non pas sur l'intégralité de la surface des palissades.
- Les sols : les enrobés qui subsistent encore sur le site seront en grande partie enlevés dans le cadre des travaux d'aménagement définitifs : formidable support de création, le

titulaire est invité à jouer avec la modification du sol (mise en couleurs, en reliefs, en verdure...)

Le mobilier devra être déployé à minima :

- Sur les espaces extérieurs conduisant au Château, avant l'emprise chantier de réhabilitation ;
- Aux abords de la Châtaigneraie : la Châtaigneraie ne pourra être complètement ouverte au public, en raison des enjeux écologiques et des engagements environnementaux pris par l'EPA. Une étude est en cours afin de déterminer les tracés de cheminements piétons à l'intérieur de celle-ci.

Par ailleurs, le titulaire bénéficiera de la mise à disposition par l'EPA Paris-Saclay, d'un lieu de stockage et d'une base chantier abritée à proximité immédiate du site.

2.3 Description des missions

La mission a pour objet la mise en œuvre d'actions transitoires sur le Domaine de Corbeville afin de l'ouvrir au public à l'été 2021.

Les actions menées par le lauréat devront permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Ouvrir le Domaine au(x) public(s) et multiplier les flux de visiteurs / permettre à horizon été 2021 l'ouverture du site au grand public en le donnant à connaître et en l'ayant rendu "désirable". En effet, il s'agit de créer une destination pour les usagers du Campus Urbain et les habitants de la Vallée, mais aussi pour un public d'une zone de chalandise plus large.
- Préfigurer un lieu de destination grand public, réintégrer le Domaine dans la carte mentale des usagers et habitants du territoire et amorcer une fréquentation régulière du Domaine ayant notamment vocation à devenir un parc public à terme ;
- Tester des usages qui pourraient prendre place dans le projet pérenne.
- Renforcer l'attractivité du Château et activer le Domaine avant l'arrivée de l'occupant provisoire du Château.



La mission confiée par l'EPA Paris-Saclay se développera dans l'esprit d'une **résidence courte** qui implique une forte présence et disponibilité sur site, en particulier en phase 2, dans la période donnée. Les actions proposées doivent être en accord avec un objectif d'ouverture à très court terme du site et avec le caractère temporaire de l'intervention.

PHASE 1 : Élaboration du plan d'action (1 mois)

Il est attendu du titulaire du marché l'élaboration d'un plan d'actions portant sur :

- Un concept global, cohérent, une proposition artistique d'ensemble, une ou deux idées fortes (contenu visuel, graphique) à décliner sur tous les supports ou formats de la "résidence" (logo, dessins, colorimétrie...). Une proposition dynamique, qui accroche le regard, qui donne envie d'aller se balader sur le site en famille ou entre amis.
- Cette proposition sera en premier lieu déclinée sur **une signalétique informationnelle et d'exposition** spécifique au Domaine de Corbeville. La signalétique graphique scénographiée sera :
 - o Directionnelle à l'échelle du Domaine (dont informations sur les parcours de randonnées et cyclistes ainsi que les activités à proximité)
 - o Informationnelle : Histoire, patrimoine, faune & flore. Sur ce volet, les contenus seront livrés par l'EPA, en coopération avec l'association CHLOE (Comité d'Histoire Locale d'Orsay et des Environs) pour le volet historique et le bureau d'étude Confluence pour le volet faune et flore qui coordonne la rédaction du contenu scientifique. Les panneaux porteront entre autres sur la Châtaigneraie, les Caves du Château, la zone humide conservée et le bassin restauré.

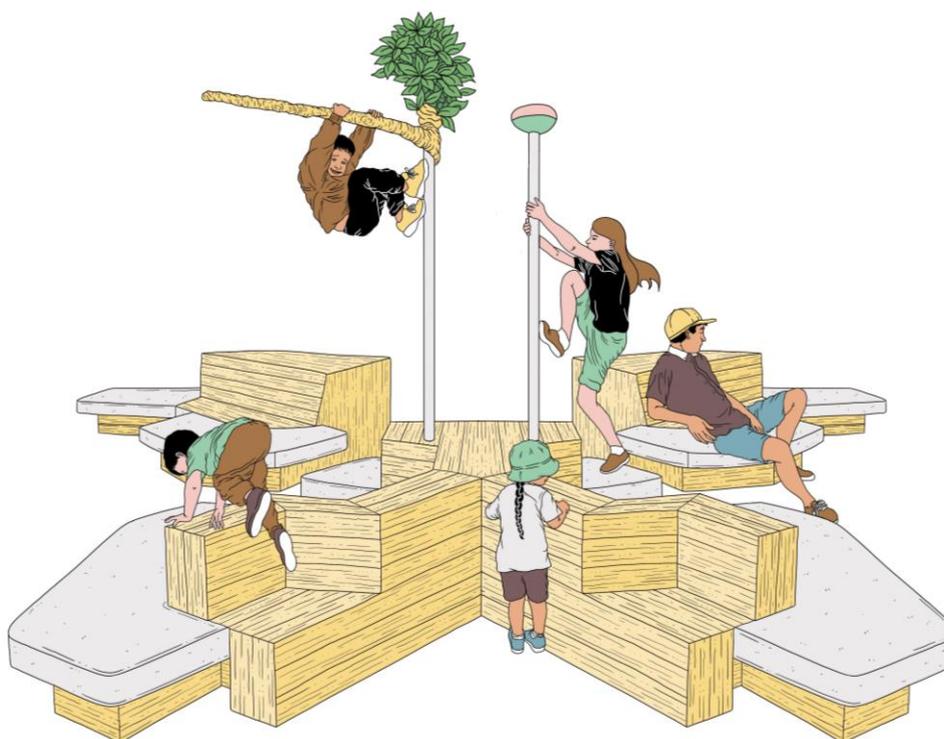
Le Domaine de Corbeville est un lieu exceptionnel au sein du Campus Urbain. Le prestataire aura la charge de scénographier puis d'installer les panneaux de signalétique (cf phase 2 ci-dessous).

- **L'intégration des palissades et clôtures de chantier** de l'ex-emprise Thalès démolie ainsi que des abords du RIE par une intervention artistique (voir plan en annexe). Elles seront le support d'un habillage artistique, coloré, ludique.
- **La mise en valeur de la façade avant (nord) de la Longère** par une intervention artistique de type accrochage ou autre (sans dégradation structurelle de la pierre de façade). Il est possible de proposer une alternative équivalente par une action artistique forte et de grande ampleur (de type fresque)
- Le Domaine de Corbeville, propriété fermée au public depuis plusieurs décennies, va réouvrir progressivement aux habitants et usagers du territoire. Il est nécessaire d'accompagner cette réouverture d'aménagements améliorant les parcours, proposant des espaces d'activités, de jeux et de repos. À ce titre, il est attendu la production d'une **gamme de mobilier** adaptée à ces objectifs. Le lieu est particulièrement propice à l'accueil d'un public familial : les aménagements devront prendre en compte ces besoins spécifiques. Une attention particulière sera donc portée sur le fait de proposer du mobilier à destination des enfants et des familles.
- Le mobilier sera ludique, accueillant, chaleureux. Il sera conçu dans le respect du site naturel et riche en biodiversité. Il pourra être conçu sur place ou préfabriqué et installé in situ. L'EPA attend du prestataire d'être force de proposition sur un ou des temps d'installation pouvant être ouverts au public et avoir une dimension

participative. Cette dimension sera travaillée en lien avec Vraiment Vraiment, prestataire du marché d'activation des espaces publics du campus urbain, dont une des composantes de mission est d'organiser des temps de chantiers participatifs. En plus du mobilier d'assise, le titulaire est invité à penser des mobiliers propices à des usages (du mobilier de jeux, mais aussi de jardinage type jardinières, ou autres...).

- Enfin, le prestataire devra proposer dans cette première phase d'intervention sur site **toute autre action de mise en valeur du Domaine** dans l'emprise définie au cahier des charges, en adéquation avec les enjeux de protection du végétal, n'entravant pas le bon fonctionnement du chantier de réhabilitation du Château et rentrant dans l'enveloppe financière d'intervention définie par l'EPA.

Par ailleurs, il est attendu que les mobiliers et aménagements soient résistants dans le temps et puissent être déployés pendant au moins 3 étés. A ce titre, il sera demandé au titulaire de présenter une garantie fabricant. L'EPA Paris-Saclay procédera à leur remisage en l'hiver (pour les éléments déplaçables).



Il est attendu du prestataire la réalisation de mobilier appropriable par les enfants.

PHASE 2 : Mise en œuvre (1,5 mois)

Le titulaire traduira ensuite le plan d'action en phase opérationnelle et réalisera et montera les éléments scénographiques, aménagements, équipements, mobiliers et la signalétique.

Le titulaire pourra être amené à co-organiser, en partenariat avec l'entreprise Vraiment Vraiment, des ateliers de co-construction avec des publics spécifiques : associations, public scolaire, ...

Le prestataire fournira à l'EPA Paris-Saclay la notice de démontage et de remontage des éléments de mobilier proposés afin que ceux-ci puissent être réinstallés à l'été 2022.

Le budget prévisionnel, toutes missions confondues (phases 1 et 2), est de 50 000€ HT.

Le marché comprend des prestations à prix unitaires (bons de commande) pour la phase 2.

Celles-ci permettront notamment de commander les prestations de la phase 2, et notamment en cas de besoin de maintenance et d'entretien des installations durant la durée de vie du marché. Dans les environs du mois d'octobre, les installations seront remises pour l'hiver.

2.4 Partenaires et limites de prestations

Bureau de contrôle

Un bureau de contrôle, missionné par l'EPA, sera mis à disposition du titulaire afin de, notamment, certifier le mobilier et les aménagements déployés.

Cette mission s'inscrit dans le cadre d'un travail mené par l'EPA depuis l'automne 2020 afin d'ouvrir le Domaine à l'été. Si le site sera un espace dédié au titulaire du présent marché pendant plusieurs semaines, des actions menées par différents acteurs pourront éventuellement y prendre place également. La mobilisation interne, celle de l'AMO Le Sens de la Ville et de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine UapS-BASE s'ajoutent à :

La Ville d'Orsay

Les services de la Direction Animation de la Cité (culture, coordination événementielle, sports, associations) seront particulièrement associés au suivi des interventions du prestataire.

La CPS

Les services Projets urbains, des Affaires culturelles, du Sport et de l'Environnement seront particulièrement associés au suivi des interventions du prestataire.

Vraiment Vraiment

Le prestataire échangera -dans le cadre de comités techniques « Version Bêta » organisés par l'EPA- avec « l'activateur » du Campus Urbain, Vraiment Vraiment, désigné en janvier 2021.

Ce dernier a pour mission de réaliser des actions transitoires d'animation, de réalisation de mobilier urbain, d'une signalétique d'ensemble à l'échelle du Campus et de faire vivre deux bâtiments sur les espaces centraux des deux ZAC. Dans le cadre d'un diagnostic d'usages et d'un temps d'élaboration de son programme d'actions, l'agence Vraiment Vraiment a pris des contacts avec les forces vives du territoire et contribué au lancement d'actions sur le Campus Urbain. Elle restituera au prestataire désigné dans le cadre du présent marché le contenu de ces prises de contacts et se chargera de mettre en lien les porteurs de projets d'animations sur le Domaine avec le prestataire retenu.

Vraiment Vraiment aura un rôle dans la communication des actions qui seront réalisées à l'été en les faisant pleinement figurer dans le programme d'ensemble à l'échelle du Campus.

Associations

Le prestataire sera informé en début et en cours de mission des éventuelles actions prévues par des associations locales sur le domaine à l'été, dans le cas où celles-ci entraîneraient des besoins spécifiques d'aménagements qui pourraient influencer sur la proposition réalisée dans le cadre de cette mission. La MJC Jacques Tati d'Orsay pourra notamment avoir vocation à utiliser l'espace, en y organisant des événements par exemple.

Le Voyage métropolitain

L'EPA est actuellement en discussion avec le Voyage Métropolitain avec pour objectifs, à long terme, d'intégrer le Domaine de Corbeville au tracé du Sentier Métropolitain et à court terme d'organiser un évènement à l'été 2021 sur le Domaine (accueil d'un bivouac ponctuel sur un weekend) afin de préfigurer le passage du Sentier Métropolitain dans le Domaine.

MOEU

Le groupement de maîtrise d'œuvre urbaine accompagne l'EPA depuis 2017 sur le projet de Corbeville. Il mène actuellement une réflexion sur la Châtaigneraie et plus largement sur la préfiguration du parc ainsi que du domaine de Corbeville. A ce titre, le titulaire du présent marché pourra être amené à échanger avec le groupement, notamment dans la phase 1 de conception du plan d'actions.

Le groupement est composé de :

- uapS, urbanisme, coordination de ZAC, mandataire du groupement
- BASE, paysage
- TPF, études techniques VRD
- ON, conception lumière

2.5 Durée et calendrier de la mission

La durée du présent marché est de huit mois à compter de sa notification.

Les installations et aménagements devront être en place à la fin du mois de juin ou de façon progressive si des évènements spécifiques de co-construction s'avèrent prévus dans le cadre de la proposition du prestataire.

2.6 Calendrier prévisionnel de la consultation

Lancement du marché : mi-mars 2021

Notification du marché : Courant mai 2021

La réunion de lancement aura lieu la semaine suivant la notification du marché

Annexes

Annexe 1 : Planche de photographies du Domaine de Corbeville (date : décembre 2020)

Annexe 2 : Plan de barriérage / plan d'occupation

Annexe 3 : Photo de la ZAC de Corbeville (2020 – avant la finalisation de la démolition)

Annexe 4 : Plan masse de la ZAC de Corbeville (version 2020 et non définitive, donnée à titre indicatif)

Vue aérienne



Le Château de Corbeville (façade avant - Est)



Le Château de Corbeville (façade arrière - Ouest)





La Longère





Le Restaurant Inter-Entreprises





La Châtaigneraie

